Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le 08/11/2023

ID: 086-829185222-20231019-2023\_20-DE

## **REGIE VIENNE NUMERIQUE**

**DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION** 

N°2023/20

Séance du 19/10/2023

## MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE **AVENANT N°9**

## PRIX NOUVEAUX ET NOUVEAU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES POUR LA VIE DE **RESEAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 19/10/2023, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe, Après en avoir délibéré et voté,

## **DECIDE:**

d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à signer l'avenant n°9 au Marché Public Global de Performance relatif à la conception, réalisation et exploitation des réseaux de communications électroniques d'initiative publique à très haut débit en fibre optique dans les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, annexé au rapport afférent.

**ADOPTĖ** 

La Présidente,

Séverine Saint-Pé